



SEV N°13

Le journal du Syndicat du personnel des transports



Kongress
Congrès
Congresso

2022



© MANU FRIEDERICH

CONGRÈS SEV

Solides après la fin de l'ère Tuti

Edito de Vivian Bologna,
responsable de la communication

▶ 2-3

Ce que vit le SEV n'est pas coutumier. Le congrès qui vient de siéger à Berne le 27 octobre a été fort en émotions et constitue un virage pour notre organisation.

Si certains avaient encore des doutes sur la place qu'occupe Giorgio Tuti au SEV, ils ont été levés en moins de temps qu'il ne faut pour le dire: proche des membres, hyperdisponible, fin stratège, orateur hors pair, syndicaliste combatif... N'en jetez plus. Le SEV a été marqué par ses 14 ans de présidence. Il a joué un rôle énorme dans le positionnement actuel de notre organisation dans le monde politique, syndical et auprès nos membres.

Dans son dernier discours, il a notamment relevé qu'au delà de ses conséquences négatives, la période

de pandémie a permis « la prise de conscience que le service public est central et le rôle des transports publics a été reconnu. Vous avez permis au pays de tourner. Vous avez joué et vous jouez chaque jour un rôle fondamental dans la cohésion nationale. »

Il a aussi rappelé que le succès des transports publics suisses se trouvent dans la coopération entre les entreprises de transports publics et pas dans les systèmes libéralisés qui sont un échec, comme en Suède.

Matthias Hartwich, 55 ans, qui prendra ses fonctions officiellement le 1er février 2023, aura la lourde tâche de lui succéder. Un défi qu'il entend relever avec une motivation chevillée au corps qui a largement convaincu les militant-e-s du congrès. Dans ses bagages, une solide carrière de syndicaliste, une

ouverture sur le monde et la conviction qu'être organisé syndicalement est toujours plus nécessaire. Les défis qui attendent le nouveau président sont nombreux. Les transports publics – et donc le SEV en tant que plus grand syndicat du secteur – vont connaître un changement de génération. Il s'agit donc de renouveler les effectifs en s'adressant notamment aux femmes et à la jeunesse. Celle-ci a d'ailleurs appelé de ses vœux des investissements pour améliorer le recrutement des jeunes.

Pour affronter ces défis, Matthias Hartwich pourra compter sur des vice-présidents - Christian Fankhauser et Valérie Solano - et un chef des Finances - Aroldo Cambi - réélus sans coup férir. De quoi garantir la crédibilité et la force de frappe de notre organisation.

Recrutement

Nos meilleurs recruteurs livrent leurs recettes pour convaincre

4

Grève tpg

Retour sur la lutte victorieuse à Genève pour le pouvoir d'achat

5

Formation

Le programme Movendo 2023 vient de sortir !

7

Congrès

27 OCTOBRE 2022

Les meilleurs moments



Les président et vice-président du comité SEV, Danilo Tonina et Peter Käppler, réélus à l'unanimité dans leur fonction.



C'était le dernier congrès du président Giorgio Tuti.



Gilbert D'Alessandro, président central VPT, a félicité la section tpg pour sa grève victorieuse.



Matthias Hartwich a été confortablement élu comme président SEV.



Découvrez nos plus belles photos et nos vidéos du congrès en scannant ce QR code.



Marie-Jo Juillet a gagné un voyage pour Paris d'une valeur de 2000 fr. La responsable du recrutement Sandra Ritz avait organisé un concours pour les délégué-e-s du congrès.



La Jeunesse a réalisé un bon score avec sa proposition demandant que les moins de 30 ans ne paient qu'une demi-cotisation. Elle n'a néanmoins pas recueilli de majorité tout en demandant des investissements.



Barbara Spalinger a été ovationnée pour son engagement comme vice-présidente. Fonction qu'elle a quittée le 31 décembre 2021.

PRÉSIDENCE

Hartwich succède à Tuti

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Les adieux au président sortant Giorgio Tuti furent un moment fort du congrès du 27 octobre. Son successeur, Matthias Hartwich, 55 ans, a été facilement élu. Les vice-présidents et le chef des Finances ont été très confortablement confirmés dans leurs fonctions.

Le SEV a donc son nouveau président. Matthias Hartwich, 55 ans, a été élu à une large majorité jeudi 27 octobre. Une élection qui est survenue après les adieux de Giorgio Tuti (voir ci-dessous). Le nouveau président sait qu'il ne sera pas simple de lui succéder: «Je ne pourrai pas rester 14 ans comme Giorgio, tout au plus 8 ans car au SEV on part à la retraite à 63 ans.» Matthias Hartwich avait déjà eu l'occasion de se présenter aux militant-e-s la veille car il était l'invité de certaines assemblées des délégué-e-s. Il a néanmoins réaffirmé les raisons de sa candidature et ses points forts: «J'ai 30 ans de syndicalisme. Le SEV a ceci d'incroyable qu'il appartient à ses travailleuses et ses travailleurs, pas à ceux et celles qui ont un mandat de représentation ou à la direction. Le SEV est porté par chacun, chacune de ses membres. C'est ça qui est motivant. On me demande où on me trouvera lorsque je serai président. Je serai là où ça fait mal, là où vous me demandez d'être. Mon but est que nous soyons au maximum sur le terrain. Présider le SEV, c'est être le premier des secrétaires syndicaux!» Aux quelques voix critiques qui estimaient que de vraies élections auraient nécessité au moins un second choix, le vice-président du congrès Peter Käppler a rappelé que le comité du SEV avait été convaincu à l'unanimité par Matthias Hartwich et que le comité était représentatif de la base.

Pour épauler Matthias Hartwich, le reste de la direction a été confirmée dans ses fonctions avec d'excellents scores. Aroldo Cambi, chef des Finances a été mis en valeur par le président central VPT Gilbert D'Alessandro: «Il est rigoureux et des finances saines nous permettent de financer nos actions et les fonds de grève.»

Vice-président VPT, René Schnegg, a appelé à élire Christian Fankhauser: «Tes dossiers sont bien préparés, tu es facilement compréhensible et un syndicaliste au caractère bien trempé. Tu ne te laisses pas impressionner par les directions.» Christian n'en a pas perdu le nord: «Merci pour votre confiance. Dès demain on se retrouve les manches et on continue la lutte.»

Quant à Valérie Solano, qui avait succédé à Barbara Spalinger au 1er janvier 2022, elle a eu droit aux éloges de Jordi D'Alessandro, vice-président ZPV: «Valérie, tu es l'incarnation du pro-



Giorgio Tuti félicite son successeur Matthias Hartwich.

fessionnalisme et de la rigueur de travail. Tu fais preuve d'un investissement sans faille pour les membres et tu possèdes une intelligence fine. Valérie parvient à trouver des solutions. Elle est à notre écoute. Avec elle, bourrée de talent, l'avenir du SEV sera entre les meilleures mains possible avec un nouveau style, mais elle est une pièce maîtresse de notre syndicat!» Et Valérie d'accepter son élection en rappelant l'importance du «nous» dans la lutte syndicale - apprise avec la section tpg. Quant à Danilo Tonina et Peter Käppler, ils ont été réélus à l'unanimité dans leurs fonctions, respectivement à la présidence et à la vice-présidence du comité SEV.

Giorgio Tuti et Barbara Spalinger ovationnés

Cette journée était aussi placée sous le signe des adieux. Même si elle a quitté ses fonctions en fin d'année dernière, Barbara Spalinger a eu droit à des hommages en bonne et due forme de la part du congrès qui l'a ovationnée. Giorgio Tuti a rappelé quelle avait renoncé à son retrait de la vice-présidence en 2008 lorsque Pierre-Alain Gentil est décédé. «Je t'en suis encore aujourd'hui reconnaissant. Tu es brillante dans le contenu et bien plus rapide que moi. Le dimanche soir, tu m'appelais pour parler de syndicats, du SEV, de politique... et si tu ne m'appelais pas, je

le faisais pour demander 'que se passe-t-il'? Un grand merci pour tes 20 ans au SEV!» Barbara a évoqué un travail qui procure «du stress, mais j'ai aussi tellement appris dans ce job et c'est grâce à vous!»

En début de congrès, Danilo Tonina ne s'y est pas trompé: «C'est un moment historique avec la fin de l'ère Giorgio Tuti, qui a influencé massivement notre SEV. Les hommages ont été nombreux durant près de deux heures.

Le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, n'a pas mâché ses mots: «Ce que tu as accompli est impressionnant. Le travail du SEV sous ta conduite est unique en Europe! Protection contre le licenciement et prestations appréciables pour les retraites aux CFF et cela dans un contexte où la pression est énorme. Tu as su, avec ton SEV, préserver un service public des transports. Tu as aussi été une figure importante de l'USS, un vice-président qui a toujours su trouver les mots justes pour apaiser les tensions mais aussi un motivateur!»

Livia Spera, secrétaire générale de l'ETF, a parlé d'un Giorgio qui à Bruxelles est le «Suisse qui parle toscan, capable ainsi de parler à tout le monde, un fédérateur qui fait l'unanimité!» Martin Burkert, président du syndicat allemand EVG, s'est exprimé au nom des syndicats germanophones européens: «La solidarité internationale est centrale pour toi. En 2017, c'est à l'unanimité que tu as été élu à la présidence de la branche ferroviaire de rail de l'ETF! Sans Giorgio Tuti, il n'y aurait pas d'accord *Women in Rail*.»

Textes d'orientation approuvés, grévistes ovationnés

Comme pour les trois propositions de congrès mentionnées ci-contre, les délégué-e-s ont suivi la recommandation de vote du comité pour les six autres nouvelles propositions (voir le journal SEV no 12/2022). De plus, ils ont accepté la proposition urgente de la VPT, qui demande au SEV de faire du lobbying politique contre les coupes dans les moyens financiers des entreprises de transport, vu le manque de personnel dans les transports publics urbains.

Les cinq textes d'orientation sur la politique syndicale et contractuelle, la protection de la santé et la sécurité au travail, la politique sociale, la numérisation et la politique des transports ont également été adoptés à une large majorité. Malgré une confiance évidente dans le comité, les délégué-e-s ont toutefois regardé de près: Max Krieg a par exemple proposé, au nom

de la PV, des modifications dans le texte de politique sociale, qui ont été en grande partie approuvées. En ce qui concerne la motion «Amélioration des conditions de travail» de la VPT, Florian Martenot, de la section tpg, a expliqué que certains collègues apprécient les tours de service de plus de dix heures avec une longue pause de midi, car ils peuvent ainsi manger avec leurs enfants.

Et Martin Burkert d'évoquer un hobby de Giorgio peu connu, la peinture. «Tu pourras t'exercer maintenant que tu auras plus de temps...» Car son engagement pour le SEV a été sans limites. Barbara Spalinger, l'a rappelé: «Tu as fait ton job avec passion! Les membres et les personnes t'ont toujours intéressés. Tu étais disponible 24h/24!» Pour la direction actuelle, Christian Fankhauser a mis en évidence ses qualités d'écoute, de stratège, très disponible pour l'ensemble du personnel du SEV. Syndicalement, nous avons gagné en visibilité grâce à toi.»

Le tapis rouge de la base

Dire que Giorgio Tuti était apprécié des militant-e-s relève de l'euphémisme. Pour la VPT, René Schnegg, Elisabeth Küng et un Gilbert D'Alessandro en larmes ont parlé «d'un charisme extraordinaire, d'une personne exemplaire et d'une histoire fantastique au SEV, longue de plus de 20 ans». Hanny Weissmüller de la LPV a renchéri: «L'annonce que tu ne te représenterais pas a été un choc pour nombre d'entre nous. Moi j'ai de la chance, car je garderai mon président dans mes mandats européens.» Ralph Kessler a remercié Giorgio pour tout ce qu'il a fait pour les agents de train et lui a remis en guise de clin d'oeil un t-shirt bleu estampillé ZPV - une couleur qui ne correspond en rien aux couleurs du SEV et que Giorgio avait en son temps critiqué...

Du côté d'AS, Marie-Jo Juillet a relevé que «tes discours enflammés nous donnent de la force!» Marco Huber a ajouté: «Les sections te tenaient à coeur. Tu as même grillé des saucisses pendant les festivités du centenaire SEV lors des haltes du bus. Lors d'assemblées, les repas devaient être repoussés parce que tu aimes parler.» Quant à Vanni Nembrini, il a salué «un phare et une personne vraie!» Pour la PV, Jean-Pierre Genevay a parlé d'un Giorgio Tuti «toujours présent dans l'écoute de ton interlocuteur. Ton engagement est sans limites. On l'a vu avec les FVP» Sandro Kälin de TS a évoqué un président «planificateur et joignable en tout temps.» Quant à Hans Ulrich Keller de Bau, il a mis en exergue «la capacité d'anticipation». Du côté de la RPV, Danilo Tonina a regretté «que le clonage soit interdit en Suisse; on aurait pu faire une exception car tu es unique. Son collègue tessinois Yuri de Biasi a insisté: «Nous avions un interlocuteur à l'écoute du Tessin. Ce sera difficile de maintenir la qualité de ce lien. Tu y seras toujours accueilli à bras ouverts et c'est sur la route entre Soleure et la Toscane.» Après ces discours, c'est le président de section tpg Vincent Leggiero - tiré au sort - qui a remis un livre avec des témoignages de militant-e-s et des photos au tant apprécié président. «Que dire, c'est spécial, c'est vrai je me suis engagé sans compter, mais ces hommages sont un peu exagérés. La force du SEV c'est vous!» Et de remercier en particulier sa famille, le personnel SEV et Ernst Leuenberger, l'ancien président SEV grâce à qui Giorgio y est arrivé!»

Un congrès tous les 4 ans, pas de baisse des cotisations

La proposition de ne plus organiser qu'un congrès de deux jours tous les quatre ans à partir de 2024, avec au moins une assemblée des délégués SEV par an entre les deux, a été clairement acceptée. C'est surtout cette nouvelle instance qui a suscité des questions. Le prochain congrès, en 2024, aura le dernier mot sur ce point et sur les autres modifications statutaires nécessaires.

Le débat sur la proposition de la commission de la jeunesse de réduire de moitié la cotisation des membres de moins de 30 ans pour les quatre prochaines années a été passionnant. En effet, bien que le comité ait recommandé le non, une grande sympathie était perceptible dans la salle. Pour illustrer le problème démographique du SEV, Benjamin Rohrbach, de la Commission de jeunesse, a demandé à tous les délégués qui seront à la retraite dans 15 ans de se lever: ils étaient nombreux... «Nous avons à peine 2000 membres de moins de 30 ans, mais pour le recrutement de ce groupe d'âge, la

cotisation actuelle a un effet dissuasif, notamment parce que les salaires d'entrée dans les transports publics sont en partie très bas», a constaté Rohrbach. L'administrateur des finances Aroldo Cambi a néanmoins recommandé avec insistance «d'aborder le problème de la structure d'âge de manière un peu plus ciblée et différenciée». La proposition coûterait environ 400 000 fr., dont l'absence aggraverait considérablement le déficit structurel déjà existant. «Ce calcul occulte le fait que le recrutement accru de membres compenserait en partie les pertes», a rétorqué Stefan Bruderer (LPV). «C'est précisément ce qu'il faudrait découvrir dans le cadre de cet essai pilote.» Malgré cela, les délégués ont rejeté la proposition par 120 voix contre 83 et 26 abstentions - tout comme auparavant, sans discussion, la proposition de la VPT Zentralbahn visant à réduire la cotisation des retraités de 50 % actuellement à 25 % de la cotisation des actifs. Markus Fischer

SYNDICALISATION

La crème des recruteurs et livre ses recettes

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Le 22 septembre, la responsable du recrutement au SEV – Sandra Ritz – avait convié ceux et celles qui ont recruté au moins 8 collègues en 2021 à un événement spécial. L'objectif? Valoriser comme il se doit ce groupe très précieux et en motiver d'autres à les rejoindre.

En 2021, le SEV a enregistré 1618 nouvelles adhésions : 1200 d'entre eux ont été recrutés par plus de 600 membres SEV qui ont convaincu au moins un collègue d'adhérer au syndicat. Plus de 100 personnes ont même persuadé au moins trois personnes, tandis que 21 en ont convaincu au moins huit. « Nous avons une chance incroyable !, se réjouit Sandra Ritz, responsable du recrutement. Notre principe - les membres recrutent les membres - est solide et les chiffres montrent que c'est le moyen le plus précieux pour convaincre. Les membres SEV convaincus sont les plus crédibles pour persuader les collègues de travail d'adhérer au SEV. De ce fait, le programme des meilleurs recruteurs fait absolument sens. Nous devons encore développer ce réseau et renforcer

davantage ce groupe de meilleurs et meilleures recruteurs. »

Pour cela, celles et ceux qui ont donc convaincu au moins huit collègues, ont pu participer à un événement spécialement préparé pour leur groupe. Le 22 septembre, La Table d'Urs Hauri leur avait été réservée. Les dix participants qui ont pu se déplacer à Berne étaient répartis dans quatre groupes dirigés chacun d'eux par un membre de la direction du SEV. Ces quatre équipes avaient chacune la responsabilité d'un plat à savourer ensemble ensuite. « L'idée était de les remercier de leurs efforts en termes de recrutement en leur offrant quelque chose d'unique. On a aussi pu constater que cet événement a été l'occasion pour eux de se connaître et de tisser des liens. »

La solidarité au menu

Cette fois, c'est autour de la préparation d'un menu en commun que la solidarité s'est manifestée. Un travail d'équipe, à l'instar de celui des sections SEV en faveur du personnel des entreprises. « Cette symbolique de la solidarité est très importante, souligne Giorgio Tuti, président du SEV. Lorsqu'on adhère au SEV, on renforce l'en-



VIVIAN BOLOGNA

semble des employé-e-s, pas seulement soi-même. Les meilleurs recruteurs et les meilleures recruteuses sont donc un pilier central de cette solidarité. Et on le sait, ensemble nous sommes plus forts. Aujourd'hui, nous avons montré qu'ensemble on cuisine mieux ! »

L'un deux, Asmir Zeneli, des tpg, met l'écoute en avant. Il est disponible pour ces collègues de travail. Il parle de tout et de rien avec eux et explique par le menu ce qu'apporte le SEV aux employé-e-s de l'entreprise. L'actualité récente aux tpg - avec une grève victorieuse pour le pouvoir d'achat - en est le meilleur exemple.

Roman Umbricht, de la RPV Zürich, insiste sur l'honnêteté envers les collègues et la mise en avant des avantages qu'offre le SEV. « Pour nous de la manoeuvre, nous avons besoin que notre santé soit bien protégée. Le SEV offre une protection idéale grâce à la bonne CCT CFF qu'il négocie, mais aussi par la protection juridique professionnelle. En ce moment, il faut insister sur l'engagement du SEV contre les mesures d'économies aux CFF. »

Toi aussi tu peux recruter

Si 2021 était une très bonne année avec 1618

nouveaux membres, en 2022 nous allons sans doute atteindre les 2000 nouvelles adhésions. « C'est l'objectif que nous avons fixé. Pour y parvenir, nous comptons sur chaque membre, sur chaque section et chaque sous-fédération, insiste Sandra Ritz. Et cette année, comme en 2021, nous allons remercier les meilleurs et meilleures recruteurs avec un événement spécial qui ne sera pas le même cette année. Encore une fois, l'idée est d'offrir quelque chose d'unique ! »

Retrouve les meilleures photos et la vidéo de l'événement sur notre site internet sev-online.ch.

Chaque adhésion est récompensée de 50 fr. pour le recruteur/la recruteuse. A partir de trois nouveaux membres, des cadeaux d'une valeur d'au moins 100 fr. viennent s'ajouter aux 50 fr. L'événement pour ceux qui convainquent au moins huit personnes est la cerise sur le gâteau.

Alors, si tu veux toi aussi entrer dans le cercle des meilleurs recruteurs et meilleures recruteuses, il reste quelques semaines pour convaincre tes collègues d'adhérer.

Convaincre ses collègues vaut doublement la peine

- ✚ le SEV se renforce
- ✚ le SEV peut ainsi mieux défendre tes intérêts auprès de ton employeur

- Tu reçois au moins 50 fr. pour chaque collègue que tu as syndiqué-e.
- Dès 3 collègues convaincu-e-s en 2022, tu entres dans le cercle des meilleurs et tu es assuré-e de recevoir des cadeaux d'une valeur d'au moins 100 francs.
- Plus tu syndiques, plus la récompense est élevée.
- Si tu parviens à entrer dans la catégorie des meilleur-e-s recruteurs-euses, tu auras droit à une belle et inoubliable surprise !



Aide le SEV à se renforcer !
Nous comptons sur toi !



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



POUVOIR D'ACHAT

Grève victorieuse

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Toutes les grèves ne mènent pas à une issue. Celle des collègues des tpg les 12 et – en partie – le 13 octobre aura permis d'arriver à un accord et d'obtenir la compensation du renchérissement 2022 qui manquait. Analyse avec la secrétaire syndicale SEV Aurélie Lelong qui a oeuvré avec la section sev-tpg à la réussite de cette lutte.

Il est environ midi ce jeudi 13 octobre lorsque les membres du SEV et de transfair acceptent à une très large majorité l'accord négocié le matin de ce 2e jour de grève aux transports publics genevois (tpg). Certains en ont les larmes aux yeux, d'autres savourent doucement cette victoire syndicale. «Les collègues des tpg ont démontré leur capacité à se mobiliser et c'est un signal fort pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses de ce pays», résume Aurélie Lelong, secrétaire syndicale SEV en charge de la section sev-tpg. L'adaptation pleine et entière des salaires au renchérissement sur l'indice genevois de novembre 2021 avait d'abord été refusée par la direction qui ne voulait pas entendre parler. Dix mois plus tard, le personnel aura obtenu les 1,2% de hausse qu'il demandait. Il aura fallu un préavis de grève déposé en juin et un passage devant la Chambre des relations collective de travail qui recommandait d'adapter les salaires de 1,2% comme le demandait le personnel sur la base de l'article 23 de son statut.

«Après le passage devant la CRCT, la direction avait accordé 0,6% dès le 1er septembre 2022 et 400 fr. de prime. C'était clairement trop peu pour les collègues qui ne voulaient pas d'une demi-indexation qui se traduit par une perte pérenne sur la carrière de près de 20000 fr. pour les plus jeunes. Le manque de considération de la direction pour le personnel a poussé les employé-e-s à se mettre en grève, poursuit Aurélie Lelong. L'absence de proposition concrète de la direction pour sortir du conflit durant le 1er jour de grève a encore plus nourri la colère des collègues qui ont reconduit le mouvement un 2e jour à plus de 90%. «La déconnexion de la direction avec la réalité du terrain a clairement alimenté ce conflit. Elle a fait la sourde oreille pendant près de 10 mois. La section aurait préféré ne pas devoir appeler à la grève pour se faire entendre.»

A noter que le renchérissement 2023 fera l'objet de négociations une fois que l'article 23 du statut aura été clarifié. «La capacité de mobilisation sans faille des collègues des ateliers et de la conduite durant ce conflit est un signal très clair envers la direction qui ne peut plus chercher à passer en force.»



©KEYSTONE / SALVATORE DI NOLFI



YVES SANCHEY



LDD



LDD



JEAN-PATRICK DI SILVESTRO



LDD



JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

ANGLE DROIT

Protection des données versus infraction LCR



MARC VERCHI / CCNILLIDE / CC BY 2.0

§ **Protection juridique du SEV**
journal@sev-online.ch

Dans un Arrêt publié (147 IV 16) le Tribunal fédéral a analysé les conditions permettant d'utiliser un enregistrement vidéo lors d'une infraction LCR.

L'affaire commence à Lausanne en mai 2018. Au volant de sa voiture, Alain tente de dépasser Bernard, qui conduit une trottinette électrique, dans une longue courbe à gauche. Alain fait usage du klaxon, sans raison et de manière abusive. Après son dépassement, alors que Bernard se trouve à la hauteur de l'arrière droit de la voiture et qu'aucun véhicule ne circule en sens inverse, Alain se rabat subitement à droite, avant de freiner. Bernard doit freiner énergiquement. Alain garde cette position quelque 1,5 seconde avant de se décaler vers sa gauche et de poursuivre sa route. Bernard fournit à la Justice un DVD comprenant la scène filmée au moyen d'une caméra GoPro fixée sur le guidon de son engin.

Une année plus tard, le Tribunal de police condamne Alain à 30 jours-amende, ainsi qu'à une amende de 3000 francs, pour violation simple et violation grave des règles de la circulation routière (selon l'art. 90 al. 1 et 2 LCR). En septembre 2019, la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal vaudois confirme le jugement. Alain fait appel au Tribunal fédéral.

Selon lui, l'enregistrement vidéo figurant au dossier a été obtenu de manière illégale, sans son consentement. Il ne peut être exploité dans le cadre de la procédure pénale.

Les preuves récoltées d'une manière illicite par les autorités pénales ne sont en principe pas exploitables. En cas de violation de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) les preuves sont illicites. Par contre, les preuves récoltées de manière licite par des particuliers sont exploitables sans restriction.

Le droit au respect de la sphère privée signifie par exemple, qu'un individu ne doit pas se sentir observé en permanence. Dès lors, les prises de vue, ou les enregistrements qui se font en continu sur l'ensemble d'un parcours effectué par le conducteur circulant sur la voie publique s'apparentent à un système de surveillance de l'espace public. Cela relève de la compétence de l'Etat.

Selon le Préposé fédéral à la protection des données (FPD), « les enregistrements effectués avec une caméra de bord ne devraient

être utilisés ni comme divertissement, ni comme moyen de preuve en cas de délits mineurs, comme des manœuvres routières risquées, mais banales. L'atteinte au principe de transparence est alors trop manifeste pour justifier le recours aux données enregistrées. Il faut éviter de jouer à l'apprenti shérif. Les caméras de bord privées ne devraient donc pas être utilisées pour surveiller systématiquement les autres usagers de la route. »

Le TF note qu'un simple intérêt de « justicier » du conducteur muni d'une caméra de bord n'est pas suffisant pour justifier le déclenchement d'une procédure. La caméra GoPro fixée sur le guidon de la trottinette de Bernard enregistrerait en continu ce qui entrerait dans son champ de vision, sans discrimination, et n'était pas reconnaissable. Les prises de vue concernant sa plaque d'immatriculation constituent ainsi une atteinte à sa personnalité.

Vu que le TF a considéré que la vidéo filmée par Bernard n'était pas conforme aux principes de la LPD, il a donc procédé à une pesée d'intérêts. Et compte tenu de la nature des infractions reprochées et du fait que le dépassement n'a pas occasionné d'accident ou de lésion, le TF n'a pas admis de motif justificatif et a donc qualifié les prises de vue recueillies par Bernard d'exploitables.

Le TF a donc admis le recours et annulé le jugement.

Données personnelles

On entend par données personnelles, toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable. Le traitement de données doit être effectué conformément aux principes de la bonne foi et de la proportionnalité. La collecte de données personnelles, et en particulier les finalités du traitement, doivent être reconnaissables pour la personne concernée. L'article 12 de la Loi sur la protection des données dispose que quiconque traite des données personnelles ne doit pas porter une atteinte illicite à la personnalité des personnes concernées. Personne n'est en droit notamment de traiter des données personnelles en violation des principes définis dans la Loi ou de traiter des données contre la volonté expresse de la personne concernée sans motifs justificatifs. Une atteinte à la personnalité est illicite à moins d'être justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi.

CFF

Il faut des hausses de salaire

Vivian Bologna Le Conseil fédéral a annoncé le 19 octobre avoir ajusté le mandat de stabilisation financière des CFF. En particulier, ils se verront attribuer des contributions supplémentaires d'environ 3 milliards de francs et ne doivent plus trouver 80 millions de francs par année. Cette somme était avancée par l'entreprise pour justifier les 3 mesures d'économies sur le dos du personnel annoncées fin avril, dont deux avaient été suspendues (mais non retirées). Ces 3 mesures devaient rapporter quelque 30 millions aux CFF. « Ce nouveau cadre financier démontre que nous avons raison de ne pas entrer en matière sur des négociations concernant ces mesures iniques. Nous avons raison de nous entêter », insiste Valérie Solano, vice-présidente SEV en charge des CFF.

La décision du Conseil fédéral découle de l'acceptation par les Chambres de la motion 22.3008 intitulée « Soutenir l'exécution des investissements des CFF et une vision à long terme en période de Covid-19 ».

« Nous exigeons maintenant que les CFF retirent définitivement ces mesures d'économies. L'une d'elles, la suppression de l'invalidité professionnelle, devra quoi qu'il en soit

être discutée, car les CFF ont résilié le contrat avec la Caisse de pensions, poursuit Valérie Solano. Lors de la première séance de négociation, nous discuterons des points ci-dessus. Le même jour, dans un autre cadre, nous débiterons aussi les négociations salariales 2023 car c'est maintenant qu'il faut le faire. »

Le coût de la vie augmente de manière drastique : primes maladie, énergie, denrées alimentaires, ... tout y passe ! Les salarié-e-s des CFF et de CFF Cargo voient leur pouvoir d'achat baisser inexorablement.

Les métiers des CFF sont passionnants, mais doivent être revalorisés pour qu'ils soient plus attractifs.

Pour rappel, voici les revendications du SEV et de la Communauté de négociations:

- **Hausses réelles des salaires pour 2023**

- **Compensation entière du renchérissement**

- **Mise à disposition des moyens financiers pour alimenter le système salarial des CFF**

Il est grand temps de revaloriser les salaires du personnel.

13E RENTE AVS

Des rentes déjà trop basses

USS Quiconque a travaillé toute sa vie mérite une bonne rente. Or la rente AVS moyenne avoisine 1 800 francs par mois. Personne ne peut en vivre aujourd'hui. Il est donc bien clair pour l'USS que l'heure est venue d'apporter une réponse concrète au problème des rentes trop basses. Or bien que le Parlement soit tenu de respecter la Constitution fédérale, qui promet depuis 50 ans des rentes AVS couvrant les besoins vitaux, la commission du Conseil national refuse d'assumer sa responsabilité. Il faut renforcer l'AVS. C'est précisément ce que demande l'initiative pour une 13e rente AVS. Car l'AVS est le seul pilier de prévoyance auquel tout le monde cotise – et tout un chacun profite des améliorations directes apportées aux rentes – les femmes notamment. Ainsi, le 2e pilier n'offre aucune protection face à

l'inflation et aucune garantie non plus des prestations de rente. Même les partisan-e-s d'AVS 21 l'avaient admis : pour les femmes en particulier, mais aussi pour les hommes percevant de bas revenus, les rentes sont bien souvent insuffisantes. Or la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national continue de se cacher derrière des scénarios financiers très noirs et de refuser l'initiative populaire, sans vouloir entendre parler d'un contre-projet. Elle a même balayé les mesures en faveur des ménages de retraités les plus défavorisés. La commission semble ne pas avoir compris que l'acceptation sur le fil d'AVS 21 est une véritable aubaine pour l'AVS. Même avec les scénarios prudents du Conseil fédéral, le premier pilier réalisera d'ici 2030 quasiment 20 milliards d'excédents.



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale del trasporto

Le Syndicat du personnel des transports (SEV) avec ses quelque 37000 membres recherche pour le 1er janvier 2023 ou selon entente, un/e

Responsable opérationnel/le au service des membres à 80 – 100 %

Dans cette position intéressante et à responsabilité, vous serez entre autres chargé/e d'effectuer les tâches suivantes :

- décomptes mensuels et facturation
- établissement de fichiers de données pour des tiers
- gestion des données relatives aux membres
- échange de données avec les organisations internes du SEV et les entreprises de transports publics
- conduite des séances de team
- coordination des travaux dans le team

Pour ce poste exigeant, vous bénéficiez d'une formation commerciale ou d'une expérience professionnelle équivalente. Vous avez du flair pour les chiffres et une expérience professionnelle dans un domaine similaire. De plus vous disposez de bonnes, voire de très bonnes connaissances orales et écrites en allemand et en français, des connaissances en italien seraient un atout. Nous souhaitons une expérience professionnelle dans le domaine des transports publics. Travaillez-vous de manière consciencieuse et avez-vous des compétences sociales élevées ainsi qu'une bonne capacité d'assimilation? Alors n'attendez pas pour nous remettre votre dossier de candidature.

Nous vous offrons une activité variée et indépendante, dans un environnement professionnel captivant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Stephan Schütz, responsable du service des membres/IT, tél. 031 357 57 57.

Ce poste vous intéresse ? Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel, prend volontiers acte de votre candidature complète adressée par courrier électronique.

Vous trouverez des informations sur le SEV en consultant notre site internet:

www.sev-online.ch

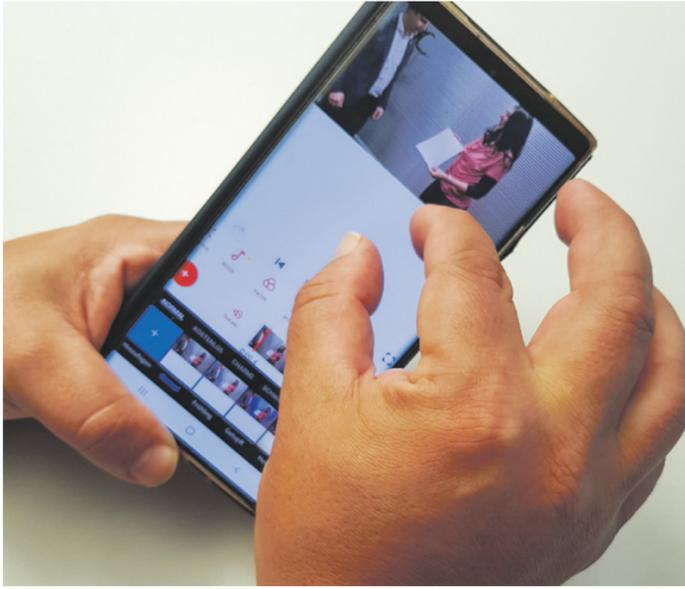
OFFRE DE FORMATION 2023

Un privilège dont il faut profiter

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Le nouveau programme de formation vient d'être publié. En 2023 également l'Institut de formation des syndicats Movendo et la formation SEV proposent un vaste programme de cours et le programme spécial réservé aux membres SEV est de nouveau imprimé sur les pages vertes dans le fascicule Movendo.

«La formation continue est un privilège dont nous pouvons nous targuer ici en Suisse mais qui est rare dans le reste du monde», affirme Lucie Waser, la responsable de la formation du SEV. «En conséquence nous devons profiter des possibilités qui nous sont offertes.» En 2023 également la formation SEV propose un programme de cours spécial qui répond parfaitement aux besoins des membres SEV, par exemple des cours sur la Loi sur la durée du travail (LDT). En plus de cette offre spécialement conçue pour le domaine des transports publics, Movendo, l'Institut de formation des syndicats, propose des cours sur des thèmes plus généraux qui ne concernent pas forcément des groupes professionnels particuliers et sont accessibles à tous les syndicats de l'USS. Citons par exemple le cours sur la prévention des burn-outs. «Ce qui est bien



Chaque année, il y a des cours intéressants, à l'instar de celui pour apprendre à monter des vidéos avec son smartphone.

avec la formation SEV c'est que nos intervenants connaissent tous très bien le sujet. Ils viennent du domaine des transports publics ou sont des employé-e-s du SEV et sont proches de la base. Ainsi tu pourras utiliser ce que tu as appris tous les jours dans ton travail», explique Lucie Waser, en précisant que l'on essaie d'adapter constamment l'offre aux besoins des membres SEV. Il y a de nouveaux cours l'an prochain, comme par exemple «Renforcer le recrutement

des membres», le cours de recrutement en allemand pour renforcer le taux d'organisation du SEV dans l'entreprise, ou le cours sur la «Dynamique de groupe et le fonctionnement d'un comité», pour les membres romands qui s'engagent dans un comité de section. Et en tant qu'essai pilote, pour l'instant seulement en allemand, il y a un cours pour les responsables du recrutement et de la communication qui nous apprend comment réaliser de courtes vidéos avec un smart-

phone pour les médias sociaux. «S'il y a beaucoup d'intéressés nous pouvons étendre l'offre l'année suivante», déclare Lucie Waser, car les médias sociaux sont de plus en plus importants.

Les modules 1 à 3 éveillent aussi toujours beaucoup d'intérêt. Ils sont conçus pour les gens qui veulent s'engager pour le SEV et assumer une fonction, par exemple dans le comité de leur section, une commission ou un groupe d'intérêts. Ces trois modules proposent aux participants une formation intensive. Mais il y a aussi des cours qui représentent plutôt «un sympathique moment pour s'évader du train-train quotidien», Lucie Waser pense par exemple à la visite du Palais fédéral et du secrétariat central SEV qui permet de jeter un coup d'œil dans les coulisses des autorités politiques. De plus, ces cours permettent d'établir des contacts, de se mettre en réseau, d'échanger et de faire la connaissance de nouvelles personnes qui travaillent également dans les transports publics.

Le programme Movendo est encarté dans ce journal. Si, pour une quelconque raison, il devait manquer dans ton édition ou si tu désires des informations supplémentaires, n'hésite pas à nous contacter par e-mail à formation@sev-online.ch.

Tu peux trouver aussi le programme actuel sur notre site internet www.sev-online.ch.

CFF

Accidents graves sur les chantiers

SEV Cette année, les accidents graves se sont multipliés sur et à côté des voies. Même le CEO des CFF s'est adressé aux collaborateurs. Le SEV est intervenu auprès des CFF après plusieurs accidents avec des blessés graves au cours des deux dernières semaines. La sous-fédération des Travaux a écrit une lettre aux CFF pour demander une discussion, prévue le 1er novembre. Le manque de contrôle des entreprises tierces et le fait de couvrir le personnel avec toujours plus de systèmes, de formulaires et de processus doivent être discutés. Lors de nouvelles introductions, il faut garantir du temps et des ressources pour les formations, car les nombreuses frictions liées à la planification ont conduit à des incertitudes et à de nombreux changements d'équipe, pouvant influencer la concentration.

Pour le secrétaire syndical SEV Urs Huber, il faut exiger que les appels d'offres et les adjudications concernant la sécurité fassent l'objet d'un contrôle immédiat et d'un éventuel arrêt. Les mandats confiés à des entreprises sans personnel propre ou sans savoir-faire ne sont plus tolérables lorsque la sécurité est en jeu. Il lance un appel aux collègues: «Travaillez avec prudence, regardez bien! Les méthodes de travail dangereuses peuvent causer d'énormes souffrances.»

VPT SERVICES FERROVIAIRES

«En tenue estivale sur l'Everest»

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Après 10 ans de présidence, Eleonora «Ely» Wüthrich a transmis le flambeau à Sirpa «Sirpukka» Juvonen pour cause de départ à la retraite. Depuis le 19 octobre, Sirpa est la nouvelle présidente de la section VPT Services ferroviaires. Comme Ely, elle est employée au sein de la filiale des CFF Elvetino et travaille comme stewardesse en chef sur le site de Genève. Entretien avec ces deux femmes engagées au sein du SEV.

Ely, quel regard portes-tu sur tes 10 années de présidence ?

Ely : Beaucoup de choses ont changé. Au début, le travail syndical m'épuisait psychologiquement, car je ne recevais aucun soutien du président sortant. Mais j'ai appris à faire face. Je suis fière qu'en 2017, nous ayons pu négocier une CCT relativement satisfaisante, à l'origine, notamment d'une compensation fixe du renchéris-

sement. La direction elle aussi a changé. Au départ, nous devions négocier avec des responsables qui connaissaient peu notre travail dans les voitures-restaurants. En 2018, Daniela Corboz a pris le relais comme cheffe. Elle vient du secteur de la restauration et connaît parfaitement nos besoins. Avec elle, les choses se sont un peu simplifiées. Mais on pourrait malheureusement revenir en arrière, car la direction comporte à nouveau des personnes pour lesquelles les profits comptent davantage que le bien-être du personnel. Je crains le retour d'un climat de peur – comme celui que nous avons connu sous l'ancienne direction.

Sirpa, tu reprends la présidence à un moment difficile. D'ici à la fin de l'année prochaine, vous devrez négocier une nouvelle CCT. En outre, vous êtes au beau milieu de négociations salariales délicates, en raison du fort renchérissement. Ne crains-tu pas le nouveau défi qui s'annonce ?

Sirpa : Non, j'ai grandi avec le travail syndical. En Finlande, mon pays d'origine, ma mère



Sirpa Juvonen succède à Ely Wüthrich à la présidence de la section des services ferroviaires.

était responsable d'un syndicat de 600 personnes. Par conséquent, je sais ce qu'implique ce travail. En outre, je connais très bien Elvetino puisque j'y travaille depuis neuf ans. J'aime la lutte et j'aime m'engager pour mes collègues. Mais j'ai aussi conscience de la difficulté qu'il va y avoir à reprendre le flambeau après Ely.

Même si Elvetino est une filiale des CFF à 100%, l'entreprise de restauration dispose de sa propre CCT, laquelle est bien moins étendue que celle des CFF. Par exemple, elle ne prévoit pas de FVP, donc de facilités de voyage fixes pour le personnel. Les FVP négociées actuelles s'élèvent à 30% seulement. Qu'est-ce que cela implique concrètement en matière de négociations ?

Ely : Si tu mets les deux CCT côte à côte, tu remarqueras que celle des CFF est deux fois plus épaisse que celle d'Elvetino. Évidemment, nous lutterons pour épaissir la CCT d'Elvetino. Les conditions de travail doivent s'améliorer d'urgence, en particulier les salaires. Aux salaires actuels, on n'arrive plus à recruter. La direction

se plaint de la pénurie de main-d'œuvre, mais on a aussi le sentiment qu'elle fait tout pour faire fuir le personnel actuel. On le voit notamment aux tableaux de service, dans lesquels les infractions à la loi sur la durée de travail se multiplient.

Sirpa : C'est un peu comme si tu grimpais sur le mont Everest en tenue estivale face à un vent violent constant. Mais j'ai confiance dans le fait que nous parviendrons quand même à gravir cette montagne. Je suis peut-être un peu plus diplomate qu'Ely, mais pas moins combative. Je suis prête à gravir l'Himalaya – et je suis contente de continuer à bénéficier du soutien d'Ely au cours des prochaines semaines. En outre, nous disposons d'une équipe formidable au sein du comité de notre section.

Ely, tu prends une retraite bien méritée – mais pas moins active ?

Ely : Je vais continuer à voyager, plus comme avant dans la voiture-restaurant entre Romanshorn et Brigue, mais dans un camping-car à travers le monde.

RPV

Des hausses de salaire!

RPV Danilo Tonina a ouvert la séance du comité central de cette année en même temps que la conférence des présidents au Parkhotel Brenscino à Brissago. Il remercie Patrick Rouvinez et Pietro Gianolli pour leur tâche pas toujours facile de traduction directe.

Chiffres semestriels des CFF : perte CFF de - 142 millions ; La pression des économies reste donc élevée. La situation financière va encore s'aggraver en raison de la forte augmentation des coûts de l'énergie et de la hausse des prix et des taux d'intérêt due à l'inflation. C'est pourquoi les CFF poursuivent leur objectif d'économies d'environ six milliards de francs d'ici 2030 (entretiens la Confédération a adapté sa demande).

Perte Cargo - 34 millions ; les raisons pour Cargo sont le recul des prestations de transport, un cours de l'euro encore plus bas ainsi que le déficit structurel du trafic par wagons complets. Les CFF veulent « plus de rail pour plus de marchandises ». Notre solution s'appelle Suisse Cargo Logistics : CFF Cargo et le trafic par wagons isolés sont le cœur du concept. Cela démontre que le trafic ferroviaire de marchandises et surtout le trafic de wagons isolés ont de l'avenir et font partie, aujourd'hui et demain, des chemins de fer intégrés.

Changement au sein des RH CFF : Barbara Burri et Monique Saurer reprendront la direction des RH de CFF Cargo avec une codirection à partir du 1er janvier 23. Elles remplaceront Eveline Mürner, qui deviendra médiatrice des CFF en avril 23. Profils professionnels Cargo : les B100 seront désormais des mécaniciens de locomotive à partir de 2023. Au niveau 3, le B100 obtient un ni-

veau d'exigences supplémentaire s'il remplit toutes les conditions.

Les présidents se sont penchés en groupe sur la question suivante : comment stopper une éventuelle augmentation du prix des cotisations ? Pour l'instant, une augmentation n'est pas à l'ordre du jour. L'avenir de la journée de la manœuvre Centre / Est a également été abordé et il a été décidé qu'elle ne serait plus organisée, car la demande des participants est de plus en plus faible.

Enregistrer les dates syndicales 2023 chez Caros et Sopre. A titre d'exemple, les variantes suivantes sont possibles. Pour les chèques congés chez Caros : demander le souhait du partenaire social. Chez Sopre, introduire des souhaits spéciaux avec la mention U-Check. L'objectif doit être que cela soit fait de la même manière dans toute la Suisse.

Section Thurtal : Danilo Tonina et Giorgio Tuti ont été invités à la fête des 125 ans de la section. Le PC remercie pour la bonne organisation de cet événement réussi.

Section Bâle : l'AG a eu lieu le 19 mars 2022. Le comité directeur a pu être pourvu. L'AG est prévue le 16 mars 2023.

Section Zurich : le congrès Clean 2023 ne sera plus organisé qu'au niveau régional par la section RPV Zurich. Elle ne sera plus organisée pour toute la Suisse. Elle aura lieu le 14 janvier 2023 à Zurich.

Comme les autres sous-fédérations, la RPV a profité d'envoyer un message pour les négociations salariales CFF demandant des « hausses salariales méritées ».

Danilo Tonina remercie tout le monde en particulier Heinz Schneider pour l'organisa-

TS

Le recrutement marche bien

TS Le comité central (CC) s'est réuni les 3 et 4 octobre 2022 à Liestal. Les 12 membres du comité TS ont traité en particulier les points forts suivants : préparation de l'assemblée des délégués TS et du congrès SEV. En tant qu'oratrice, Daniela Lehmann nous a parlé des thèmes de politique des transports du SEV.

Les régions TS ont informé que les membres touchés par le projet « Compass » (nettoyage des gares de surface) ont été maintenant intégrés à l'entreprise de facility management ISS. A notre grand étonnement, nous apprenons de nos collègues que le niveau salarial est plus élevé chez ISS que chez CFF Immobilier, ce qui est une bonne nouvelle. Par contre les CFF nous ont toujours certifié que leurs salaires étaient conformes au marché.

Suisse Cargo Logistics

Les CFF peuvent transporter à l'avenir plus de marchandises sur le rail. Pour cela l'infrastructure est modernisée, automatisée et étendue. Les transports de marchandises par rail ont une empreinte carbone réduite, sont économiques et écologiques. Suisse Cargo Logistics vise une croissance linéaire grâce aux trafics par wagons isolés et par trains complets et au trafic combiné.

Production CFF Cargo

La production chez CFF Cargo est toujours en plein changement. En effet, CFF Cargo et La Poste testent un nouveau train-navette (tête et queue munies d'une Eem 923). Ce train est doté de l'attelage automatique et l'essai des freins peut aussi être effectué automatiquement. Le train circule entre les centres de tri de Dailens, Härkingen et Frauenfeld. Avec cette navettisation, Cargo promet d'avoir une meilleure efficacité, plus de rapidité et de flexibilité.

Assemblée des délégués TS

Notre assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 26 octobre 2022 à Stettlen. Un compte-rendu sera publié dans le prochain numéro du journal SEV.

Budget 2023

Notre caissier Bruno Senn a mis en discussion parmi les membres CC présents le budget 2023. Au vu des turbulences dans les marchés des capitaux à cause de la guerre et de la hausse des prix de l'énergie, il est difficile d'établir un budget très précis. Pour cette raison le déficit est plus élevé. Le CC a accepté le budget présenté à l'unanimité. Nous remer-

cions Bruno Senn pour le travail accompli.

Recrutement des membres TS

Dans les régions TS ainsi que lors des diverses actions avec des stands à Aarau, Lupfig, Muttentz et SA Oberwinterthur, il a été possible de recruter, de janvier à septembre 2022, 128 nouveaux membres. Nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif d'ici la fin de l'année.

Politique des transports SEV

Dans son exposé sur la politique des transports, Daniela Lehmann (coordinatrice de la politique des transports) nous a informés sur l'actuelle réglementation des marchés dans le trafic voyageurs. Le trafic grandes lignes par le rail doit continuer d'être exploité par les CFF avec une concession unique. En trafic voyageurs international, le Conseil fédéral s'en tient au modèle de coopération existant et en trafic ferroviaire régional, aux attributions directes. L'Office fédéral des transports a enfin revu en 2019 sa stratégie sur les transports publics publiée en 2014 et renonce à la concurrence. Pendant la pandémie de coronavirus, le nombre de passagers a diminué dans les transports publics. Le transport ferroviaire des marchandises a aussi été mis sous pression. Pour atténuer les manques à gagner, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé en 2020 et 2021 d'octroyer deux paquets d'aide aux transports publics et au fret ferroviaire. Les transports publics ont prouvé qu'ils fonctionnent de façon fiable aussi en période de crise et qu'ils peuvent garantir une offre de base du service public importante pour notre pays. C'est primordial, car la réduction de l'offre dans les transports publics peut avoir de graves conséquences dans différents domaines de la vie et de l'économie. Les collaboratrices et collaborateurs des entreprises de transports publics ont contribué à la cohésion de notre pays par leur grand engagement, que ce soit en tant que chauffeurs de bus, d'agents de train, de nettoyeurs ou de responsables de l'entretien du matériel roulant, au front comme en télétravail, et ils ont subi une grande pression. Afin que nous soyons armés pour affronter les crises à venir et les défis climatiques, les transports publics ne doivent en aucun cas être affaiblis ces prochaines années en Suisse.

Lors du congrès SEV du 27 octobre 2022, les délégués ont discuté et adopté le texte d'orientation sur la politique des transports 2022.

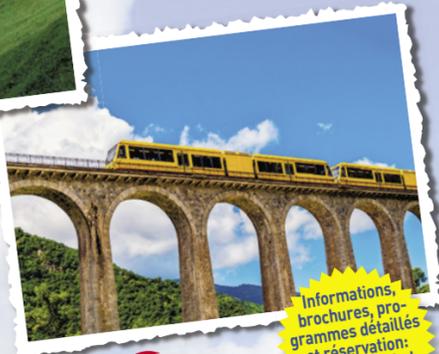
PUBLICITE

servrail.ch Des voyages en train, et autres.



Le sud du Piémont

12 - 15 mai 2023 (4 jours) et
8 - 11 décembre 2023 (4 jours)
Voyage direct et confortable avec le nouveau EC Giruno | Plaisirs culinaires de la cuisine et de la cave | Visites à Alessandria, Novi Ligure et Gênes
Prix forfaitaire CHF 920.-



D'un train à l'autre dans les Pyrénées

12 - 19 septembre 2023 (8 jours)
Le petit état Andorre et le lieu de pèlerinage Lourdes | Expérience ferroviaire pure : « Train rouge » et « Train Jaune » | Spectaculaire : « Petit Train d'Artouste » et « La Rhune »
Prix forfaitaire CHF 2350.-

GARANTIE DE VOYAGE

Informations, brochures, programmes détaillés et réservation : www.servrail.ch 031 311 89 51

Autres voyages ferroviaires spéciaux et croisières fluviales en 2023

Voyages en Europe

15.03. - 29.03. Les Iles Canaries en train et en bateau
20.04. - 29.04. L'Albanie, le paradis naturel
24.04. - 28.04. Provence - Côte-d'Azur
29.04. - 06.05. Les Pouilles, un pays inconnu
16.05. - 30.05. Aventure ferroviaire dans les Balkans
05.06. - 09.06. Venise, la Vénétie et croisière sur la Brenta
14.06. - 20.06. Frise orientale - Des chemins de fer et la mer
29.06. - 06.07. Jersey et les îles anglo-normandes
04.07. - 15.07. La Norvège et ses fjords
13.07. - 23.07. Grand circuit en Irlande
19.08. - 31.08. La Scandinavie en train et Hurtigruten
24.08. - 02.09. Ecosse : Le Firth of Clyde et les Highlands
31.08. - 10.09. Impressions de la Pologne
08.09. - 16.09. La Corse - un beau circuit
25.09. - 29.09. Venise, la Vénétie et croisière sur la Brenta

06.10. - 09.10. Train spécial anniversaire vers la Bavière
07.10. - 14.10. Prague et la Bohême en train spécial historique

Croisières fluviales

30.06. - 06.07. Navigation sur l'Elbe et la Moldau
08.09. - 14.09. Le Pô - de Mantou à Venise

Voyages lointains

22.01. - 30.01. Egypte - Le Caire et la Vallée du Nil
12.02. - 25.02. Costa Rica - Canal de Panama
24.04. - 05.05. Maroc - Nature, culture et expériences ferroviaires
08.05. - 21.05. Japon - circuit en train
27.09. - 12.10. Mexique - Copper Canyon

Chez Servrail (presque) tout est inclus: Billets de train | Billets d'avion | Trajets en autocar et transferts | Logement dans de bons hôtels de classe moyenne | Demi-pension et repas supplémentaires (en principe, boissons comprises) | Excursions et visites | Documentation de voyage | Protection financière / Fonds de garantie | Guide des et jusqu'en Suisse | Pourboires

SERVRAIL S.à.r.l | case postale 335 | 3027 Berne | téléphone 031 311 89 51 | info@servrail.ch | www.servrail.ch

PV BIENNE

Randonnée singinoise

R.Drewes/J.-C.Amiet Comme toutes ces dernières années, Fritz Lerch et son épouse avaient organisé une randonnée simple et agréable. Arrivés depuis plusieurs lieux, les 17 participant-e-s se sont retrouvés en gare de Berne et le groupe a pris le train jusqu'à Thörishaus Dorf. Depuis là, la marche a débuté par des beaux chemins sans grandes dénivellations en direction de Neuenegg. La nature nous a laissés une impression féérique. Le murmure de l'eau de la rivière descendante, les couleurs rayonnantes d'automne de la forêt ainsi que deux paons amoureux ont été de toute beauté. Après 1h1/2 nous avons atteint le restaurant Sternen à Neuenegg où

un bon repas de midi nous a été servi. La bonne ambiance durant le café et pour certain un dessert nous a presque fait oublier l'heure du départ pour la suite de la marche. Après encore une fois une marche d'une heure et demie, nous avons atteint Laupen avec son imposant château. Rassemblés à la gare nouvellement reconstruite que certains de nous ne connaissaient pas encore, nous avons pris le train du retour de 16h.10 via Flamatt pour Berne où le groupe s'est dispersé.

N'oubliez pas la fête de la Saint-Nicolas du 1er décembre au Rest. Bahnhof à Brügg. Tous sont invités avec leur partenaire.

SWISSPORT ZURICH

La pression a payé: nouvelle CCT signée

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Après de longues et fastidieuses négociations et une grande action de protestation, les syndicats et Swissport ont pu conclure une nouvelle convention collective de travail (CCT). La majorité des membres de SEV-GATA, du SSP et de la SEC ont accepté la nouvelle CCT. Si Swissport donne aussi son accord définitif, nous pourrions éviter le vide contractuel tant redouté en 2023. Interview avec Regula Pauli, qui a représenté SEV-GATA lors des négociations.

Suite à la dénonciation pour la fin de l'année de la CCT de crise avec Swissport par les syndicats en juin dernier, en octobre l'issue des négociations sur une nouvelle CCT était toujours incertaine. Maintenant un accord a pu être trouvé et un résultat a été obtenu. Es-tu soulagée ?

Je suis contente qu'on ait pu trouver avec

Swissport un accord qui a aussi été accepté par nos membres. Pendant longtemps nous ne savions pas si on allait parvenir ou non à rapprocher nos positions car, au fil des rondes de négociations, les signaux lancés par Swissport étaient chaque fois différents : une fois ils faisaient des concessions et la fois suivante ils revenaient en arrière. De vraies montagnes russes !

Il a été possible de réaliser la revendication principale qui était de retrouver une CCT de même niveau qu'avant la crise du coronavirus. Quels sont les acquis les plus importants dans la nouvelle CCT ?

Certainement la suppression de la flexibilisation introduite durant la crise, par exemple avec des tours entrecoupés ou la réduction des jours libres. En outre, nous avons pu trouver une solution pour la compensation du renchérissement pour l'année prochaine et toute la durée de la CCT. De plus, les collaboratrices et collaborateurs concernés ont reçu leur augmentation salariale. En tout, ce sont au minimum 4 % de masse salariale en plus pour 2023.



MARKUS FISCHER

Le taux d'acceptation de la nouvelle CCT était élevé. Mais il y a eu également des voix critiques. Dans quatre ans au plus tard, il devrait y avoir de nouvelles négos. Sur quoi faudra-t-il alors se concentrer pour obtenir une acceptation encore plus grande ?

La charge de travail actuelle montre clairement que les thèmes tels que le nombre de jours libres et le choix des engagements restent importants. Autrement dit, nous allons devoir à l'avenir encore discuter des limites de la flexibilisation. Le montant des salaires reste aussi à l'ordre du jour. De plus nous devons discuter d'une meilleure protection du personnel âgé (55+), en particulier dans les domaines qui sont physiques.

Au début des négos au printemps, Swissport campait sur ses positions. Comment êtes-vous parvenus à faire bouger les choses ?

Le plus important est que nous sommes parvenus à faire monter la pression. La visite de protestation au management le 23 juillet était très importante mais également la menace de

grève qui planait. Et aussi, nous avons pu faire comprendre à Swissport que nos positions dans les négociations nous venaient de nos membres, et que ceux-ci étaient prêts à se battre par tous les moyens pour obtenir gain de cause.

La situation des conditions de travail était particulièrement précaire à cause des sous-effectifs. Est-ce que les choses ont évolué de ce point de vue ?

La situation reste tendue. Il a été possible de surmonter la période de vacances d'automne grâce à l'engagement de collègues d'autres stations. Et la charge de travail sur les collègues a des répercussions au niveau de l'absentéisme. Nous espérons que les choses se calmeront cet hiver. Pour nous, le défi sera de maintenir le taux d'organisation syndicale car le nouveau personnel sera majoritairement engagé par le biais d'agences temporaires. Cela nous complique les choses pour recruter de nouveaux membres, bien que nous ayons maintenant démontré que, pour parvenir à nos fins, nous avons besoin d'un taux d'organisation élevé.

PERSONNEL AU SOL DE SWISS

Hausse sensible des salaires



© SWISS INTERNATIONAL AIR LINES LTD

Markus Fischer Après des négociations exigeantes mais constructives, Swiss et les syndicats se sont mis d'accord sur un accord salarial pour le personnel au sol et l'ont communiqué ensemble le 21 octobre. « Les augmentations de salaire sensibles au 1er janvier 2023 permettent de conclure que la direction a reconnu, au moins pour le personnel au sol, le besoin de rattrapage en matière d'estime via le porte-monnaie après la crise du coronavirus », déclare Philipp Hadorn, président de SEV-GATA.

L'accord apporte les prestations suivantes aux quelque 1500 collaborateurs du personnel au sol de Swiss soumis à la CCT :

- La masse salariale est augmentée de 3,3 % en général. Les revenus les plus bas seront davantage pris en compte, mais au moins 2 % seront accordés à tous les collaborateurs. En outre, 1 % sera consacré à des mesures salariales individuelles. Les détails de la répartition seront fixés dans un accord avec les syndicats au cours des prochaines semaines.

- La « prime coronavirus » de 2500 francs / poste à plein temps (FTE) de la convention « Mesures temporaires de réduction des coûts en raison de la crise du coronavirus » (CCT de crise) sera versée intégralement aux ayants droit, en une seule tranche, en décembre 2022.

- En outre, Swiss versera en novembre le solde du « paiement de remerciement Corona » de 2000 francs / FTE, dont elle a déjà versé 1000 francs en mai 2022.

- Et il s'ensuivra, conformément à l'art. 32 de la CCT, une

rémunération variable pour l'année 2022 en mars 2023, d'un montant maximal prévisible de 3200 francs / FTE.

« Cette hausse sensible des salaires revêt une grande importance compte tenu du renchérissement élevé », explique Philipp Hadorn. « Il s'agit de la première augmentation substantielle des salaires pour le personnel au sol de Swiss depuis 2020, année où ils avaient augmenté de manière générale de 1,8 %, avec une contribution de base d'au moins 60 francs par mois ».

« Encore de la marge de progression »

Des plaintes contre Swiss sont toujours en suspens devant les tribunaux concernant la violation de la procédure légale de consultation lors du licenciement collectif de l'année dernière. Et il y a des améliorations à apporter, notamment en ce qui concerne le travail en équipe et les services de piquet. Dans de nombreux domaines, il manque du personnel qualifié, ce à quoi la direction a elle-même contribué avec le licenciement collectif et les autres mesures d'économie sur le personnel. Le manque de personnel impose aux collaborateurs une charge de travail élevée et des prestations supplémentaires. Beaucoup doivent travailler plus que ce qui est sain pour eux.

« Après le licenciement collectif raté et l'introduction anticipée de la CCT de crise, cet accord salarial est un premier pas vers un partenariat social d'égal à égal », reconnaît Philipp Hadorn, qui ajoute : « Mais Swiss a encore une marge de progression remarquable dans ses relations avec ses collaborateurs et les syndicats – nous y travaillons. »

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines.

ISSN 2624-7828

Tirage: 8 765 ex. (total 34 546 ex.), certifié REMP au 1 septembre 2021

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey, Michael Spahr, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-.

Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch

Pré-press: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch

Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 25 novembre 2022.

Le délai pour les annonces est fixé au 14 novembre à midi, celui de l'agenda au 15 novembre à midi.

Rejoins-nous sur Facebook !



Sections

8.11 VPT VMCV

Assemblée d'automne de la section VPT-VMCV le mardi 8 novembre 2022 à 20h au réfectoire de l'atelier à Clarens. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

9.11 VPT MOB

L'assemblée d'automne de la section VPT-MOB aura lieu le mercredi 9 novembre à 19h45 au Buffet de la Gare à Château d'Oex. Venez nombreux ! Il en va de l'avenir de la section et de vos conditions de travail !

10.11 VPT MBC

L'assemblée d'automne de la section VPT-MBC a lieu le jeudi 10 novembre 2022.

Horaires : première séance de 9h30 à 13h ; deuxième séance de 14h à 17h30

Lieu : Salle polyvalente de la Plantaz à Tolochenaz

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

15.11 PV Fribourg

Invitation à l'assemblée d'automne du mardi 15 novembre 2022 à 13h45 à Neyruz, restaurant de l'Aigle Noir.

Départ des trains de Fribourg : 13h37 et de Romont : 13h55. C'est avec plaisir que votre comité vous invite à participer à la traditionnelle assemblée d'automne de la section PV Fribourg. Veuillez svp retirer votre agenda SEV 2023 dès votre arrivée sur place, avant le début de l'assemblée fixé à 14h15.

Du produit désinfectant et des masques seront à disposition à l'arrivée au restaurant. L'ordre du jour sera distribué sur les tables. Après le déroulement de l'assemblée, la parole sera donnée à M. Christophe Lesimple, représentant de l'Associa-

tion Fribourgeoise des Malentendants (AFM) suivi d'un échange questions/réponses avec les membres.

Après cet exposé, une assiette froide vous sera servie. Ce repas, les eaux minérales sur les tables et les cafés seront pris en charge par la caisse de la section. Le vin et les autres boissons sont à payer directement au personnel du restaurant.

Veillez annoncer votre présence, avec votre conjoint-e au secrétaire, JL Scherz, jlscherz@bluewin.ch ou au 079 252 02 51. Dernier délai : jeudi 10 novembre 2022, 12h

Au plaisir de vous accueillir à Neyruz le 15 novembre prochain.

Le comité.

22.11 AS Ouest

L'assemblée générale d'automne aura lieu le mardi 22 novembre 2022 à 18h15 à l'espace Dickens à Lausanne (Avenue Charles Dickens, à côté du secrétariat régional SEV). Invité : Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV. Un repas sera offert par la section après l'assemblée. Inscription pour le repas jusqu'au 15 novembre : ouest@as-online.ch.

24.11 ZPV assemblée rég.ouest

L'assemblée régionale ordinaire de la sous-fédération ZPV a lieu le 24.11.2022. L'assemblée commence à 9h45 à l'Auberge d'Avry-Rosé, Route de Rosé 46, 1754 Avry/Matran. Dès 8h45, il sera possible de prendre un café/croissant offert par la section. Dans les actualités, il y aura des informations sur les dossiers brûlants en cours, tels que l'assemblée des délégué-e-s, le congrès, l'élection du nouveau président SEV et les perspectives pour le personnel des trains, et bien plus encore. Des invités compétents, Ralph Kessler, président central et Matthias Hartwich, présentent leurs thèmes intéressants. Tous les membres intéressés de la ZPV, les apprentis et les pensionnés sont cordialement invités. Pour le repas de midi qui suivra l'assemblée, prière de vous inscrire sur les listes affichées dans les locaux du personnel.

Les pensionnés et les invités peuvent s'annoncer auprès de Jordi d'Alessandro, président de la section organisatrice par natel au tél. 076 339 38 71 et/ou par e-mail à l'adresse jordi.dalessandro@zpv.ch.

1.12 PV Bienne

Pour ouvrir la période d'avant Noël, nous nous retrouvons tous ensemble le premier jour de décembre au Rest. Bahnhof à Brügg qui ouvre ses portes pour nous. Le Chœur des cheminots pensionnés encadrera la fête de la Saint-Nicolas avec ses chants. Le thème principal sera la remise des diplômes d'honneur pour les 40, 50, 60, 70 et 80 ans de sociétariat SEV. Par la suite, il restera assez de temps pour les entretiens amicaux. Tous les conjoints et partenaires sont cordialement invités à cette fête. La section vous offrira une collation chaude y compris un dessert et les boissons. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir nombreux. Le comité

7.12 PV Vaud

Chères et chers collègues, le comité de la section PV Vaud a le plaisir de vous inviter à notre traditionnelle fête de Noël, mercredi 7 décembre, à 14h, à la salle Cazard, Pl. du Marché 15, à 5 minutes du M2, station Riponne-Béjart. L'ensemble musical La Mérinette ouvrira les festivités. Nous aurons ensuite le plaisir de remettre l'insigne de fidélité aux membres ayant 40 ans d'appartenance au SEV et d'honorer tous les jubilaires 2021, pour 50, 60 et 70 ans de sociétariat. Notre collègue Pierre-Alain Combremont, nous apportera son traditionnel message de Noël. Nous vous donnerons également quelques informations sur le programme des activités 2023.

La 2ème partie sera animée par Mme Anne Oudet, dit Mamoudet humour, conte et chanson avec son spectacle : « Noël au chalet ».

Comme d'habitude, friandises et boissons vous tendront les bras. Les éventuelles mesures sanitaires en vigueur lors de notre manifestations, seront respectées.

Nous vous attendons nombreux à ces retrouvailles auxquelles votre compagne ou compagnon est cordialement invité. A toutes celles et ceux qui ne pourraient être présents, nous souhaitons d'ores et déjà, une bonne fin d'année à vous et vos familles et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2023.

section: Angèle Delaquais qui accepte de prendre la succession de son mari et représentera les veuves et Pierre-Alain Nicolet qui travaillait dans les services voyageurs.

Comme de coutume, l'actualité syndicale est marquée par les FVP, les soucis de la Caisse de pension et surtout les récentes votations AVS 21. La gifle faite aux femmes passe mal. Les collègues Gérard Macheret et André Broye seront nos délégués pour le Congrès SEV à Berne. Serge nous présente les pages internet du SEV et de la section. L'offre est riche, n'hésitez pas à les feuilleter.

L'assemblée se termine par le verre de l'amitié.

PV

Retraité, reste au SEV

PV Le Comité central PV s'est réuni le 4 octobre à Sargans pour une séance avec les présidents des sections de la Suisse orientale. La fréquentation des manifestations de l'été et de l'automne retrouve des couleurs et c'est réjouissant. Quelques sections ont de la peine à trouver des membres pour leur comité alors que cela se passe mieux pour d'autres. A la PV Thurgovie, il n'y a plus que le président, le caissier et un membre-adjoint pour former le comité.

Un thème se retrouve dans pratiquement toutes les sections – les transferts à la PV lors de la mise à la retraite. De nombreux nouveaux pensionnés, pour diverses raisons, souhaitent quitter le SEV. Que les collègues d'origine étrangère qui rentrent dans leur pays d'origine ne voient plus l'utilité du syndicat, la PV peut le comprendre. A la question d'un président PV, un nouveau pensionné a répondu qu'il ne savait même pas qu'il y avait une sous-fédération des pensionné-e-s ! Quelques sections d'actifs ont aussi donné l'information que le SEV et sa protection juridique ne servent plus à rien à la retraite. Ce sont avant tout les pensionnés membres de TS qui ont reçu des informations erronées. Le CC PV va suivre ce dossier. Il est important pour nous que les sections d'actifs informent correctement leurs membres sur ce qu'est la PV. Grâce à de bonnes informations, certains de ceux qui étaient prêts à démissionner du SEV ont pu être convaincus par des présidents de section PV de rester. S'ajoutant à la

protection juridique du SEV, le nouveau paquet d'avantages de Helvetia Assurances (*Journal SEV* n° 11) est une raison supplémentaire de rester au SEV. Vincent Brodard en parle dans le *Journal SEV* n°10 « Tu prends ta retraite, mais tu restes au SEV : ça en vaut la peine ». Il faut rappeler aussi que les membres SEV qui ont droit aux prestations complémentaires (PC AVS) peuvent déposer une demande d'exonération des cotisations syndicales. Ils n'ont donc plus à renoncer au SEV pour raisons financières. L'étui en cuir pour l'agenda SEV est à nouveau disponible, à commander au shop SEV (5 fr.) : shop : SEV-Online.

La réforme « AVS21 » a malheureusement été acceptée de peu, le référendum a échoué. L'âge de la retraite des femmes va augmenter successivement jusqu'à 65 ans. Ne lâchons rien et luttons contre toute nouvelle détérioration de la prévoyance vieillesse.

Les nouvelles de la Caisse de pensions ne sont pas bonnes. Après un résultat réjouissant à fin 2021 (taux de couverture 112.4%, rendement des placements 4.2%), les chiffres actuels sonnent une autre musique. A fin août le taux de couverture dépassait légèrement les 100 % avec des rendements négatifs de -10.1%. A nouveau on n'entend plus parler d'une amélioration des rentes. Les conférences traditionnelles des sections sont prévues au printemps 2023 : en Romandie, elle a lieu le 2.2 à Lausanne. La page internet de la PV vous tient au courant des nouvelles des sections, comme toujours.

PV GENÈVE

Café des dames seules



Serge Anet Ce sont 22 collègues et amies qui ont répondu à notre appel en ce lundi 3 octobre et se sont retrouvées à la cafétéria de l'UOG à Genève. Une dizaine s'étaient excusées pour diverses raisons mais toutes, les présentes comme les ab-

sentes, ont dit le plaisir que leur faisait le comité en organisant cette rencontre. Quelques pâtisseries, cafés, thés voire verres de blanc plus loin, une sympathique ambiance a animé tout cette après-midi d'automne. A refaire !

PV GENÈVE

Quelle assemblée!

Roger Tacheron Le président Serge Anet ouvre l'assemblée du 27 septembre en présence de 35 collègues. 14 se sont excusés. Il se félicite de l'absence de mesures sanitaires. Un membre du comité nous manque beaucoup aujourd'hui et nous manquera longtemps encore : Ferdinand

Delacais a rejoint les « verts pâtures » début août.

Nous comptons 5 décès depuis la dernière assemblée du printemps et 5 nouveaux retraités sont venus renforcer la section. Sur proposition du comité, l'assemblée élit deux nouveaux membres pour piloter la

DÉCÈS

Droz Lucette; 1926; veuve de Jules, La Chaux-de-Fonds, PV Neuchâtel.

Flückiger Rudolf; 1941; PV Bienne.

Girardet Bernard; 1945; Savièse, PV Valais.

Grossen Rachel; 1923; veuve de Gottlieb, St-Aubin-Sauges, PV Neuchâtel.

Nufer Fritz; 1927; Port, PV Biel-Bien-

ne.

Planche André; 1933; chef de train, Method, PV Genève.

Reichenbach Jean-Claude; 1930; fonct. d'expl., Echandens, PV Vaud.

Ryser Arthur; 1937; dessinateur, Biel/Bienne, PV Biel-Bienne.

Spöri Rosette; 1930; veuve de Kurt, Schüpfen, PV Biel-Bienne.

CONSTRUCTION

Mobilisé-e-s pour leur CCT



Veronica Galster
veronica.galster@sev-online.ch

Flexibilité maximale, journées de travail de douze heures et semaines de 58 heures, travail sur appel selon les besoins de l'employeur, aucune possibilité de planifier et organiser sa vie privée avec toutes les conséquences que cela implique au niveau de la sécurité sur les chantiers et des risques pour la santé des travailleurs : c'est ce que veut la Société suisse des entrepreneurs (SSE) qui refuse de transiger dans les négociations sur le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN). Les travailleuses et travailleurs ne sont pas d'accord et descendent dans la rue pour défendre leur convention nationale.

Le 17 octobre, une vague de protestation a déferlé au Tessin dans le secteur de la construction, où on négocie actuellement le renouvellement de la CN qui arrive à son terme à la fin de l'année. Plus de 20 000 maçons de toute la Suisse se sont prononcés en faveur d'un mouvement de grève lors des diverses assemblées consultatives. Le 1er novembre, la protestation s'est étendue à Bâle et les 7 et 8 novembre elle touchera une grande partie de la Suisse romande,

puis le 11 elle est prévue à Zurich, où seront présents également les manifestants du Valais et de la plupart des cantons suisses alémaniques. Le 14 est la date prévue pour la dernière ronde de négociations.

Les négociations nationales sont bloquées. D'un côté les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats demandent des solutions aux problèmes réels auxquels ils sont confrontés quotidiennement : des journées trop longues, des conditions météorologiques extrêmes, des temps de trajet pas entièrement reconnus, des salaires inadéquats et une faible protection du personnel plus âgé. De l'autre côté, nous avons la Société suisse des entrepreneurs (SSE) qui répond aux demandes du personnel avec des propositions qui vont dans la direction opposée : une flexibilisation totale de l'horaire qui pourrait donner lieu à des journées de travail de 12 heures et à des semaines de 58 heures.

Dans un contexte de concurrence extrême et de pressions comme celles qui sont vécues aujourd'hui sur les chantiers, ceci devient quasiment du travail sur appel et le personnel sera pressé comme des citrons durant la belle saison avec des semaines de 58 heures, pour ensuite se retrouver à la maison sans préavis dans les périodes creuses à la convenance des entreprises, par exemple si la météo n'est pas propice.

La convention nationale de la construction a régi pendant septante ans les relations de tra-

vail dans ce secteur et concerne aujourd'hui environ 91 000 travailleuses et travailleurs de la construction et, indirectement, au moins 210 000 autres intervenant-e-s secondaires de la construction (artisans et principaux fournisseurs). Mais c'est aussi une convention servant de référence à l'ensemble des salarié-e-s de notre pays qui risque aujourd'hui d'imploser ! Les enjeux sont élevés car un vide contractuel dans le domaine de la construction signifie ouvrir la voie au démantèlement des droits des travailleuses et travailleurs dans toute une série d'autres secteurs, aux dépens d'une grande partie des salarié-e-s de toute la Suisse, dans une période où se multiplient les attaques contre les droits des salarié-e-s.

La première mobilisation

Au Tessin, le lundi 17 octobre, 2500 employé-e-s de la construction étaient présents à la journée cantonale de mobilisation contre les tentatives de la SSE d'imposer encore plus de flexibilité dans les horaires et les salaires, dans un secteur où le rythme de travail a déjà rejoint des niveaux jamais vus. Réunis en assemblée générale, les salarié-e-s de la construction des quatre coins du canton (où 80% des chantiers sont restés fermés) ont approuvé par acclamation une résolution qui donne mandat aux syndicats Unia et OCST de mettre en œuvre « tout ce qui est nécessaire à la défense et au renforce-

ment » de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse, qui arrive à son terme à la fin de l'année et doit donc être renégociée. « Les travailleuses et travailleurs ne demandent pas la lune. Ils sont habitués aux sacrifices », a clamé durant l'assemblée Dario Cadenazzi, responsable du secteur de la construction chez Unia Ticino e Moesa, en illustrant les principales revendications présentées à la table de négociation face au patronat : une meilleure protection du personnel plus âgé, des règles claires en cas d'intempéries (travailler par 36 degrés est de la folie), des temps de trajet complètement payés par l'employeur et des journées de travail moins longues. En réponse à la baisse des salaires des seniors de 800 francs par mois préconisée par les patrons, Paolo Locatelli, secrétaire cantonal adjoint et responsable de la construction au syndicat OCST, a défini cette attitude comme « une vraie honte, qui va à l'encontre de la dignité de tous les travailleurs ». « Nous avons réuni aujourd'hui 2500 personnes qui désirent lancer un message clair à tous les employés de Suisse : sans ouvriers on ne construit rien ! », a conclu Paolo Locatelli.

Les manifestants ont ensuite défilé en cortège dans les rues de Bellinzona, puis ont adressé une lettre aux membres du Grand Conseil pour demander que de plus grands efforts soient réalisés pour un marché du travail « sain et équitable ».



RÊVES DE CONSOMMATION

David Aebi

L'image montre un monument de la consommation devant un centre commercial près de la ville égyptienne du 6 octobre (c'est son nom), à environ 30 kilomètres des pyramides de Gizeh.

Dans le désert en dehors du Caire,

d'innombrables villas-ghettos pour la classe supérieure ont vu le jour au cours des 20 dernières années.

Des oasis de propreté clôturées et fortement surveillées avec des villas en marbre palaces et piscines.

Avec un revenu moyen d'environ

250 francs par mois, la plupart des Égyptiens ne pourront jamais se permettre de faire leurs courses dans ces centres commerciaux.

Leur caddie ne contiendrait probablement pas plus d'un paquet de lessive.

?

QUIZ

Es-tu
incollable?

- 1. Combien de membres SEV ont-ils convaincu en 2021 au moins 8 collègues de se syndiquer ?**
 - a. 11
 - b. 21
 - c. 15
- 2. Les collègues des tpg ont fait la grève. Pourquoi ?**
 - a. Pour que leur salaire soit pleinement adapté au renchérissement.
 - b. Parce que l'entreprise voulait supprimer 30 places de travail.
 - c. Parce que les conditions de travail se sont drastiquement dégradées.
- 3. La formation continue est centrale au SEV. Quels cours sont très appréciés ?**
 - a. Les cours de cuisine car bien s'alimenter est important pour la santé.
 - b. Les cours de sport car si on veut être en forme dans la vie, le sport c'est la santé.
 - c. Les cours sur la Loi sur la durée du travail, fondamentale dans les transports publics.
- 4. De combien est relevée la masse salariale pour les augmentations générales de salaire du personnel au sol chez Swiss ?**
 - a. De 3,3%.
 - b. De 3%.
 - c. De 2,5%.

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 15 novembre 2022**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch
Sur internet: www.sev-online.ch/quiz
Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.** Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°12 /2022: a / b / c / a

C'est **Pierre-Yves Chillier**, La Chaux-de-Fonds, membre de la PV Neuchâtel, qui remporte des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

SUR LES TRACES DE...

Simona Berta, conseillère de vente



© MANU FRIEDERICH

Veronica Galster
 veronica.galster@sev-online.ch

Simona Berta est conseillère de vente aux CFF. Avec sa voix joyeuse, son ton désinvolte et sympathique, on comprend tout de suite qu'elle est habituée à traiter avec les autres et qu'elle aime les contacts humains. Nous l'interviewons par téléphone, alors qu'elle se promène lors d'une journée d'automne sans soleil, et tout en marchant, elle nous parle d'elle, de son travail, de ses passions.

Elle est née et a grandi dans les montagnes tessinoises, dans le petit village d'Ansonico (Leventina). Simona est ainsi habituée à voyager en transports publics depuis toute petite, pour se rendre d'abord à la crèche, puis à l'école de Faido. Après ses études à l'école cantonale de l'administration (qui avait l'habitude de former les personnes voulant travailler aux chemins de fer ou à la Poste), elle est partie durant 6 mois en Australie pour apprendre l'anglais, puis elle a commencé son apprentissage aux CFF en 1995.

Dans ces années-là, la fonction d'agent du mouvement existait encore. Celle-ci comprenait la circulation des trains, la vente, les marchandises. Les apprentis ne restaient jamais très longtemps dans la même gare, on essayait de les faire tourner un peu partout : «J'ai commencé à la gare de Bodio, puis je suis allée à Lugano, à Bellinzona, à Biasca et, pour finir, à Tenero. Et une fois l'apprentissage terminé, en ce temps-là on devait quitter le Tessin pour faire un stage dans le reste de la Suisse», explique Simona. Donc elle est partie pour une année, d'abord à Arth-Goldau où elle a travaillé aux guichets, puis à Zoug où elle a été engagée à l'agence de voyage.

L'agence de voyage des CFF

Avec l'expérience acquise à Zoug, une fois retournée au Tessin avec son diplôme en poche, elle a pu commencer à travailler à l'agence de voyages de Bellinzona, un travail qui lui plaisait beaucoup et qui lui donnait la possibilité de voyager en plus d'être en contact constant avec la clientèle. Malheureusement en 2015, alors qu'elle était enceinte de presque neuf mois, les CFF ont communiqué leur décision de fermer les agences de voyage CFF dans toute la Suisse. «J'ai accouché le jour où ils me l'ont annoncé, avec trois semaines d'avance. Était-ce une coïncidence ? On ne peut pas le prouver scientifiquement mais...», nous raconte-t-elle en riant.

La fermeture des agences de voyage a été un coup dur pour elle et ses collègues, car même si

l'entreprise a garanti la réintégration de tout le personnel concerné, pour elle ce travail était passionnant et cela n'a pas été facile d'y renoncer.

À la fin de son congé maternité, Simona a repris le travail dans l'entreprise en tant que conseillère de vente aux guichets, à temps partiel. C'est un type de travail un peu différent que celui auquel elle a dû renoncer avant de devenir maman (un autre grand changement dans sa vie !) ; mais même si de prime abord, la fermeture des agences de voyage des CFF lui a semblé être un point négatif, elle reconnaît que de travailler à un taux réduit aux guichets comme conseillère de vente lui permet de mieux concilier son travail avec la famille. Peut-être les choses auraient été plus difficiles si elle était restée dans l'agence de voyage : «Avec mon bébé, il aurait été très difficile, voire impossible de voyager comme avant et de garantir les conseils à la clientèle sur le long terme. Par contre le travail aux guichets à temps partiel est beaucoup plus facile à gérer», nous explique-t-elle.

Dans son travail actuel, Simona apprécie en particulier le contact avec la clientèle et les échanges avec les personnes. Elle s'entend bien avec ses collègues et l'ambiance de travail lui plaît beaucoup. Pour toutes ces raisons, elle est satisfaite de son poste et s'estime heureuse d'avoir une profession qui la motive toujours autant et qu'elle accomplit avec passion.

Le lien avec le SEV

Elle est membre SEV depuis 27 ans et, fort heureusement, jusqu'à ce jour elle n'a jamais eu besoin d'une intervention du syndicat. Mais elle pense qu'il est important d'en faire partie et de le soutenir. «J'ai adhéré au SEV lorsque j'étais apprentie grâce à un collègue qui n'est plus aujourd'hui : Franco Zanetti. C'était un membre actif du SEV qui recrutait les jeunes et leur expliquait comment fonctionne le syndicat, et pourquoi il est important d'en faire partie. À l'époque je n'ai pas hésité, j'ai adhéré tout de suite et après toutes ces années, je suis toujours convaincue que c'était le bon choix», déclare Simona. Cette année, elle a participé à la campagne de recrutement du SEV et illustré le slogan : «Je suis membre SEV car je pense qu'il est important que nous soyons unis pour être plus forts.»

Lorsqu'elle n'est pas derrière un guichet, Simona s'occupe volontiers de sa famille, elle aime les activités en plein air, se promener, et pratiquer les sports d'hiver. Et même si elle ne le fait plus si souvent que lorsqu'elle travaillait dans l'agence de voyage, voyager reste une de ses grandes passions !

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Silvan Wegmann

